

**Le quinze septembre deux mil vingt à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 7 septembre 2020 s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.**

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes et MM

DE BARTILLAT (APPREMONT SUR ALLIER)  
AMIOT (COURS-LES-BARRES)  
HURABIELLE (CUFFY)  
DUCROT (CUFFY)  
LORRE (CUFFY)  
BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT)  
LAURENT (JOUET SUR L'AUBOIS) arrivé à 19h35 (Pouvoir Mme CADIOT)  
PRUVOST (JOUET SUR L'AUBOIS)  
CADIOT (JOUET SUR L'AUBOIS)  
GIOT (LA CHAPELLE HUGON)  
BREYER (LE CHAUTAY)  
DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)  
MOREAU (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)  
POUGNET (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)  
BEZE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)  
PAQUET (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)  
FONTAINE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)  
MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY)  
DE VILLELE (MARSEILLES LES AUBIGNY)  
LIANO (MENETOU-COUTURE) Arrivé à 19h20  
HANQUIEZ-PAUTRAT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY)  
SAUVAGNAT (TORTERON)  
RODRIGUES (TORTERON)  
ALBERT (TORTERON)

**EXCUSE ayant donné procuration :**

MANCION (COURS-LES-BARRES) à Mme AMIOT (COURS-LES-BARRES)  
M. BOUQUELY (JOUET SUR L'AUBOIS) à M. PRUVOST (JOUET SUR L'AUBOIS)  
COURZADET (LA CHAPELLE HUGON) à M. GIOT  
COMBEMOREL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS) à Mme MOREAU  
MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS) à M. POUGNET

*(Soit 24 membres titulaires et 5 procurations = 29 votants) Majorité à 15*

**ASSISTAIT EGALEMENT SANS VOIX DELIBERATIVE:**

M. THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY)

**EXCUSES :** Mmes et MM  
DELIASSUS (LE CHAUTAY)  
BONDOUX (COURS-LES-BARRES)  
RATILLON (MENETOU-COUTURE)  
BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT)  
AUTIER (APPREMONT SUR ALLIER)

**SECRETAIRE :** Mme ALBERT

## ORDRE DU JOUR :

- Accueil des délégués et élection du secrétaire de séance.
  - Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire du 17 juillet 2020
  
  - **Décision n°1 : Commission intercommunale d'impôts directs**
    - Les 10 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique (FPU) sur proposition de ses communes membres.  
La liste de propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter **40 noms**.
  
  - **Décision n°2 : Bâtiment enfance**
    - Aménagement de la cuisine  
Proposition de devis EUROMAT et vote
    - Achat matériel  
Présentation des devis en cours
    - Totem Accueil de loisirs  
Délibération pour investissement non prévu.
  
  - **Décision n°3 : RIFSEEP**
    - Mise en place Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour les salariés de catégorie A / éducateur jeunes enfants.
  
  - **Décision n°4 : Commission Prévention délinquance**
    - Appel d'offre vidéo protection
  
  - **Décision n° 5 : Création d'emplois saisonniers**
    - Il vous sera demandé d'acter la création de postes d'animateurs pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, et de donner l'autorisation au Président de signer les contrats pour la période été 2020 / été 2021.
  
  - **Décision n°6 : section d'information sur les sols sur le secteur de Torteron**
    - Information sur la création d'une section d'information sur les sols de la commune de Torteron
  
  - **Décision n°7 : Election SIVOM**
    - Election d'un délégué et d'un suppléant suite à l'adhésion de la commune d'Apremont-sur-Allier
  
  - **Décision n°8 : Adhésion à l'EPFLI**
    - L'adhésion est gratuite de la CDC pour les communes, et permet des actions sur le foncier.
  
  - **Décision n°9 : Point sur la Fibre optique**
    - Réunion du 04/09/2020
  
  - **Informations et questions divers**
-

- Mme ALBERT est désignée comme secrétaire de séance
- Le compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire du 17 juillet 2020 **est adopté à l'unanimité des présents.**

- **COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS / délibération n°58**

Les 10 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique (FPU) sur proposition de ses communes membres.

La liste de propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter **40 noms**.

La liste de la composition définitive de la commission sera diffusée en mairie dès sa réception par la CDC, pour diffusion aux personnes concernées.

Le conseil communautaire valide cette proposition de 40 noms, à l'unanimité des présents

QUALITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
<b>COURS LES BARRES</b>					
TITULAIRE	M.BONDOUX	Daniel	12 route de Nevers	05/08/1956	POUGUES LES EAUX (58)
SUPPLEANT	M.DUDRAGNE	Alain	15 Route du Val de Loire	29/12/1956	COURS LES BARRES (18)
<b>LA CHAPELLE HUGON</b>					
TITULAIRE	M.MAZUR	Jean	8 route de la Guerche	31/10/1952	NEVERS (58)
SUPPLEANT	M. COURZADET	Alain	12 rue des acacias	26/12/1956	CULAN (03)
<b>CUFFY</b>					
TITULAIRE	M.LESUEUR	Jean Pierre	24 rue du 8 mai 1945	04/12/1946	BRUAY EN ARTOIS (62)
	M.DUCROT	Didier	42 rue des fourmis	14/01/1961	NEVERS (58)
SUPPLEANT	M. COQUELARD	André	15 rue des fourmis	06/08/1941	CUFFY (18)
	M.PILLIER	Stéphane	6 allée de Beaune	7/08/1971	NIORT (79)
	M. LYON	Christian	3 rue du 8 mai 1945	22/01/1946	PARIS 15ème
<b>GERMIGNY L'EXEMPT</b>					
TITULAIRE	BLEVIN	Jean-Pierre	14 route de la Guerche	13/07/1937	PARIS 9ème
SUPPLEANT	MOUTON	Pierre	La grenouille	13/10/1952	LA GUERCHE SUR L'AUBOIS (18)
	ROUGEAUX	Gérard	9 rue de la citadelle	13/11/1951	BACCARAT (54)

<b>JOUET SUR L'AUBOIS</b>					
TITULAIRE	Mme CHASSIN	Marie-José	Le Fournay	27/04/1949	BONE (ALGERIE)
	Mme BALLEREAU	Laurence	Rue de la chapelle	22/06/1964	BOURGES (18)
	Mme PRUVOST	Maryse	Rue de la chapelle	31/12/1961	MONTREUIL / MER (62)
SUPPLEANT	M.BUISSON	Claude	7 rue du 19 mars 1962	16/11/1953	CHATILLON EN BAZOIS (58)
	BENOIT	Gilles	Rue du moulin de prunier	10/05/1947	NEVERS (58)
	CADIOT	Patricia	47 rue du sereau	04/11/1962	LA CHARITE SUR LOIRE (58)
<b>LA GUERCHE SUR L'AUBOIS</b>					
TITULAIRE	M.DUCASTEL	Pierre	Avenue du gravier	18/12/1952	ROUEN (76)
	M.FONTAINE	Romain	17 rue joliot curie	29/11/1989	NEVERS (58)
	Mme LE GUESCLOU	Elisabeth	28 rue Jean Jaurès	19/11/1957	DUGNY (93)
	M. POUGET	Alexis	Av. De l'étang du pin	16/09/1952	LIEUTADES (15)

QUALITE	NOM	PRENOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
<b>LA GUERCHE SUR L'AUBOIS</b>					
SUPPLEANT	M.SAUVETTE	Lucien	56 Av de l'Europe	17/03/1945	IGNOL (18)
	M. MOINARD	Cédric	1bis rue du château d'eau	12/05/1975	NEVERS (58)
	M.COURDAVAULT	Jean-Claude	11 rue du goulet	17/07/1951	LA GUERCHE S/L'AUBOIS (18)
<b>SAINT HILAIRE DE GONDILLY</b>					
TITULAIRE	M.HANQUIEZ	Benoit	Le petit chapelet, Beurenard	03/03/1971	NEVERS (58)
	M. DEBRUERES	Didier	Villefranche	06/01/1954	BOURGES (18)

SUPPLEANT	M. ROUX	Georges	La grande cour	12/01/1946	SAINT HILAIRE DE GONDILLY (18)
	M.THIBAULT	Christian	La petite villefranche	16/09/1945	SAINT HILAIRE DE GONDILLY (18)
<b>TORTERON</b>					
TITULAIRE	M.RODRIGUES	Arlindo	2 rue saint martin	20/05/1963	MOURAO (Portugal)
SUPPLEANT	Mme ALBERT	Marie	Les challots	19/05/1961	NEVERS (58)
	M. BARBILLAT	Jean-Pierre	20 route de la Guerche	31/10/1955	PARIS 12ème
<b>MARSEILLES LES AUBIGNY</b>					
TITULAIRE	Mme NANDROT	Anic	27 rue du stade	13/07/1949	MARSEILLES LES AUBIGNY (18)
	M. GRILLON	Hubert	7 rue du 19 mars 1962	29/07/1963	COSNE COURS SUR LOIRE (58)
SUPPLEANT	M.DE VILLELE	Jerome	Rue du bourbonnais	05/09/1955	RENNES (35)
<b>MENETOU COUTURE</b>					
TITULAIRE	Mme LAMIRAULT	Cécile	La potence	21/10/1972	CORBEIL ESSONNES (91)
SUPPLEANT	M.GATOUILLAT	Claude	Borderousse.	04/12/1949	COUQUETAINE (77)
<b>LE CHAUTAY</b>					
TITULAIRE	M. LEVERT	Hervé	Les cailles	07/06/1956	GIVARDON (18)
SUPPLEANT	M.POUPIN	Joël	425 la maison neuve	21/05/1951	LE CHAUTAY (18)
<b>APPREMONT SUR ALLIER</b>					
TITULAIRE	Mme DE BARTILLAT	Nathalie	Le veuillin	01/06/1959	PARIS 12ème

- **BATIMENT ENFANCE**

Olivie Hurabielle informe que le retard prit pendant le confinement, et dû à l'interdiction de faire travailler plusieurs entreprises en même temps, a été rattrapé.

La réception des travaux est prévue le 28 septembre. Il ne manquera que les clôtures.

- Aménagement de la cuisine (**délibération n°59**)

Olivier Hurabielle informe que Mme UGUEN, a demandé différents devis pour comparaison. Seule une des entreprises s'est déplacée avec l'architecte pour prendre des mesures et adapter l'implantation des éléments. Il informe que l'entreprise n'interviendra qu'après la réception des travaux, mais qu'il faut valider ce devis pour que l'entreprise puisse prévoir le matériel.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité des présents le devis d'EUROMAT pour un montant de 11 290 euros HT.

- Achat matériel :  
M. HURABIELLE informe que la commission enfance jeunesse devrait se rassembler début octobre, afin de prendre connaissance des différents devis concernant l'achat du matériel pour l'aménagement du bâtiment enfance. Les devis retenus seront présentés et validés au prochain conseil communautaire.  
Il souligne que la nouvelle structure ne sera en mesure d'accueillir du public que pour la session de février, pour permettre le rapatriement du matériel jusqu'alors stocké sur les différents sites des communes de La Guerche sur l'Aubois, Jouet sur l'Aubois, et Cuffy.  
M. HURABIELLE évoque aussi la possibilité d'ouverture de la nouvelle structure les mercredis à partir de septembre 2021.  
M. BEATRIX interroge sur la possibilité de négocier les devis, M. HURABIELLE lui répond que le devis d'EUROMAT est arrêté mais que pour les achats de matériel, les devis seront bien sur réétudiés.

- TOTEM du bâtiment enfance :

M. HURABIELLE présente la proposition visuelle du totem qui sera installé à l'entrée du site, et annonce la validation de ce visuel.

Il ajoute qu'en plus de ce totem, une proposition de devis pour une vitrine d'affichage, non prévu au marché, a été signé pour un montant de 1421.00 HT après accord du bureau des maires.

- Clôtures manquantes (**délibération n°60**)

M. HURABIELLE souligne qu'il manque une clôture sur le côté du terrain, le long des habitations. Un devis non prévu au marché est proposé par l'ENTREPRISE RENIER, sous-traitant de l'entreprise BERRY TP détenteur du lot 1 du marché, pour un montant de 1760.00 HT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, **DECIDE** de valider le devis de l'entreprise RENIER pour un montant de 1760 euros HT et **AUTORISE** M. le Président à signer tous les documents afférents à cette décision.

- **RIFSEEP POUR LES CADRES D'EMPLOIS DE CATEGORIE A**

- M. HURABIELLE explique que jusqu'alors les cadres d'emplois de catégorie A ne pouvaient pas prétendre au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Cependant, au vu du nouvel arrêté incluant ces catégories d'emplois, il convient de l'appliquer pour les salariés de la CDC concernés. Il est décidé de reporter cette délibération au prochain conseil communautaire, au vu du non-passage de la demande devant le comité technique du centre de gestion.

*Arrivée de M. LIANO 19h25*

- **COMMISSION DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

- M. HURABIELLE informe que l'appel d'offre concernant la vidéo protection est mis en ligne, et que le délai de réponse des entreprises est arrêté au 1<sup>er</sup> octobre 2020.  
Plusieurs dossiers ont été retirés mais seulement deux entreprises se sont déplacées dans les communes.  
M. SAUVAGNAT souligne que les capacités techniques présentées dans le DCE en ligne sont supérieures aux besoins réels.  
M. DE VILLELE explique que le technicien lui a expliqué que les capacités supérieures du matériel pourront permettre aux communes d'installer des caméras supplémentaires par la suite, si elles le désirent.  
M. BEATRIX ajoute que le fait d'installer un serveur par mairie a un coût conséquent.  
M. HURABIELLE explique que la compétence prévention de la délinquance est bien à la communauté de communes, mais que le pouvoir de police reste bien affilié au maire, d'où cette installation individuelle.  
Il ajoute qu'il faut attendre les propositions des entreprises pour pouvoir estimer le coût réel du projet.

*Arrivée de M. LAURENT à 19h35*

M. LIANO ajoute que l'entreprise SPIE est venue à MEMENTOU COUTURE, et il s'étonne que seules deux caméras plaques soient prévues. M. HURABIELLE rappelle qu'une option de 12 caméras contexte sera possible si la proposition financière qui sera faite rentre dans l'enveloppe globale prévue.

M. DE VILLELE ajoute que le technicien de l'entreprise AES a annoncé 600 euros par caméra supplémentaire, placée à moins de 5 kms du serveur.

- **CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS (délibération n°61)**

- M. HURABIELLE informe que pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, la création de postes d'animateurs est nécessaire. M. HURABIELLE rappelle qu'il y a toujours une embauche d'un animateur supplémentaire en plus des besoins réels correspondant au nombre d'enfants accueillis, et qu'un animateur ne reste jamais seul avec un enfant, pour exemple deux animateurs ouvrent et ferment la structure systématiquement.  
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents,**

**AUTORISE** la création des postes demandés et **AUTORISE** le Président à signer les contrats des animateurs.

- **SECTION D'INFORMATION SUR LES SOLS DU SECTEUR DE TORTERON**
  - M. HURABIELLE explique qu'une parcelle de la commune de Torteron est polluée, dû à l'utilisation de celle-ci comme décharge dans les années 80.
  - Une section d'information a été ouverte par la DDT.  
Le conseil communautaire reconnaît avoir eu connaissance de cette information.
  
- **ELECTION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT SIVOM LOIRE CANAL (délibération n°62)**
  - Vu l'article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020,  
Vu la délibération du 17 juillet 2020 du conseil communautaire de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret des délégués;  
Vu la délibération du 17 juillet 2020, concernant l'élection de 5 délégués titulaires et 5 suppléants,  
Le Président rappelle que suite à la récente adhésion de la commune d'Apremont-sur-Allier, il est nécessaire d'élire un délégué titulaire et un suppléant en plus des cinq déjà élus.

Il propose donc au Conseil Communautaire de procéder à l'élection, d'un délégué titulaire et d'un suppléant pour le « SIVOM Loire Canal»:

Election d'un délégué titulaire :

NOM du candidat : MME AMIOT Simone

A obtenu : 29 Voix

Mme AMIOT est donc élu à l'unanimité des présents, délégué titulaire de la communauté au sein du «SIVOM Loire Canal »

Election d'un délégué suppléant :

NOM du candidat : M. RODRIGUES Arlindo

A obtenu : 29 Voix

Ce dernier est donc élu à l'unanimité des présents, délégué suppléant de la communauté au sein du « SIVOM Loire Canal »

- **ADHESION A L'EPFLI (délibération n°63)**
  - M. le Président explique que l'EPFLI est un organisme permettant des actions sur le foncier d'intérêt communal.  
L'adhésion pour la CDC est gratuite et permettrait aux communes de pouvoir prétendre à un accompagnement et un soutien dans plusieurs démarches en lien avec le foncier.  
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité des présents de renouveler l'adhésion à l'EPFLI.
  
- **POINT SUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**
  - M. HURABIELLE informe de la réunion du 4 septembre 2020 à la CDC. Les chantiers ont commencé sur plusieurs communes, et l'entreprise a été rappelée à l'ordre. Pour la commune de Saint Hilaire de Gondilly, l'entreprise devrait reprendre pour modifier les installations déjà effectuées avant de continuer ;
  - M. HURABIELLE informe qu'une réunion se tiendra à la CDC un mercredi sur deux à partir du 16 septembre 2020.
  - Il appelle les conseillers communautaires à être attentif à l'avancement des travaux sur leur secteur, et leur rappelle que les réunions ne sont pas toutes obligatoires et qu'il faudrait peut-être ne se déplacer que pour celles qui concernent leurs communes respectives. Il ajoute que sur chaque compte rendu délivré par BERRY NUMERIQUE (transféré par la CDC), apparaît la date de réunion suivante.
  - M. HURABIELLE ajoute que les conseillers communautaires peuvent se faire représenter par un de leur conseiller municipal.
  
- **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**
  - M. HURABIELLE rappelle la mise en place d'une commission enfance jeunesse début Octobre. Il informe Que Mme PEREIRA, directrice de l'accueil de loisirs est en train de finalisé les dossiers d'inscription pour la session des vacances de la Toussaint, et qu'ils seront envoyés en mairie pour diffusion. Il rappelle qu'il n'y aura pas de transports et que le site unique d'accueil sera à Cours les Barres entre l'école et la salle polyvalente, et que le fonctionnement lorsque la nouvelle structure sera opérationnelle sera similaire. Il ajoute de plus, qu'en période de crise sanitaire, le transport en minibus ne lui semble pas raisonnable.  
M. HURABIELLE informe que M. FRERY inspecteur de la DDCSPP a validé l'accès et l'utilisation de la salle polyvalente, qui est déjà utilisé par KANGOUROULE.

- M. HURABIELLE informe les maires des communes ligériennes d'une réunion pour le PAPI le 29 septembre 2020 à 14h. Plan communal de sauvegarde et plan familial.
- **La loi LOM (loi d'orientation sur les mobilités)**  
M. HURABIELLE rappelle que la compétence mobilité est à la communauté de communes, mais que celle-ci peut encore la refuser avant le 31/12/2020 et laisser cette compétence à la région.  
Il souligne que si la région garde la compétence, il y aura un risque de facturation à la CDC sans pouvoir de refuser la mise en place des dispositifs proposés.  
Avant le confinement, M. HURABIELLE et M. DUCASTEL ont rencontré M. FOURNIER, conseiller régional et le PLVA. Une étude sur la mobilité est en cours depuis. Le pays a à charge 20% du coût de la consultation.  
Les différentes propositions pourraient être par exemple, des aires de co-voiturage, des pistes cyclables ...  
M. HURABIELLE informe que Mme GAUCHERON de la DDT viendra le 1<sup>er</sup> Octobre 2020 à 14h à la CDC pour expliquer les différentes possibilités. Les maires recevront une invitation, leur proposant de se faire accompagner d'un de leurs élus. Une invitation sera envoyée dans les semaines à venir.
- Les élections du SIRVAA ont eu lieu. Mme LORRE fait partie du bureau et M. LIANO a été élu 3<sup>ème</sup> vice-président. Celui-ci remercie les conseillers communautaires pour leur soutien et leur solidarité. La première réunion de bureau se tiendra le 30 septembre à Bourges et le comité syndical le 3 octobre. M. LIANO explique le fonctionnement et l'obligation d'assurer la pérennité des cours d'eau et la qualité de l'eau.
- M. HURABIELLE informe les maires du passage d'ÉLODIE DESFOUGERES et de FRANCOISE CORDIER dans les mairies afin de récupérer les dossiers PLUI afin de les faire parapher au commissaire enquêteur le 7 octobre 2020.
- M. HURABIELLE souligne qu'il est encore possible de rejoindre des commissions, et insiste sur le fait qu'il faut les mettre en place rapidement. Il informe que M. PAQUET a rejoint la commission finances. M. RODRIGUES a rejoint la commission PLUI-URBANISME.
- M. HURABIELLE demande de nouveau aux vice-présidents de faire parvenir une fiche de paie de leurs indemnités de leurs autres mandats au secrétariat dès que possible.
- M. HURABIELLE informe que la commune de LA GUERCHE SUR L'AUBOIS est inscrite dans le dispositif « petites villes de demain », il informe le conseil qu'il a rédigé un courrier de soutien, demandé lors de l'inscription.

#### **TOUR DE TABLE**

- *M. SAUVAGNAT informe d'une réunion avec le prestataire de cantine ANSAMBLE le 15 octobre 2020, à 10h, au siège de la CDC.*
- *M. LAURENT informe de sa réunion avec la BGE du 15 septembre 2020, et précise qu'une feuille de route définissant les missions des agents ainsi que les attentes des communautés de communes vis-à-vis de ceux-ci est en cours de rédaction. Il ajoute que le directeur adjoint de la banque des territoires souhaite se positionner sur les projets en cours. Il indique que les prêts concernant l'assainissement pourraient être intéressants.*
- *M. PAQUET remercie de la confiance qui lui est accordée suite à son admission à la commission des finances.*
- *M. BEATRIX rebondit sur les informations données par M. LAURENT et propose de regrouper rapidement les agriculteurs du territoire pour relancer le projet concernant la méthanisation .M. HURABIELLE alerte sur la difficulté de récupérer les coordonnées des agriculteurs dans un délai aussi court et propose de convoquer les intéressés par secteur.*
- *Mme MOREAU donne lecture d'une rectification de Mme COMBEMOREL quant au compte-rendu du dernier conseil communautaire, elle souhaitait simplement transmettre le regret de M. AGRECH, principal du collège, de ne pas avoir de réponse aux invitations aux différentes manifestations du collège de la part des différentes écoles communales.*
- *M. DUCASTEL rappelle qu'il est toujours en attente de réception de photos d'identité de certains conseillers. Il demande que ceux-ci lui fassent parvenir au plus vite au format JPEG. Il rappelle que le prochain bulletin paraîtra en décembre 2020.*

**FIN DE SEANCE 21h30**